



Mme Diane Rhéaume
Secrétaire générale du CRTC
CRTC, Ottawa, Ontario, K1A 0N2

19 février 2007

Objet : Article 7, Avis CRTC 2007-1 no 2006-0508-2 et 2006-0509-0

Bonjour,

L'Association de sécurité civile du Québec (ASCQ) a pour mission d'améliorer la gestion des risques et des urgences ainsi que de promouvoir la culture de la sécurité civile au Québec. L'ASCQ favorise l'information, la mise en commun des expertises et surtout la concertation des professeurs, chercheurs, gestionnaires et intervenants. L'ASCQ est une organisation jeune, moins d'un an, qui rassemble actuellement près de 100 représentants des gouvernements, des municipalités, d'organismes humanitaires, du monde de l'enseignement, de l'industrie et de consultants ainsi qu'une section étudiante.

Nous avons été contacté par M. Vincent Géracitano, président et fondateur de la chaîne spécialisée **Avis de recherche** pour appuyer une demande de reconnaissance d'un statut de chaîne servant l'intérêt public. Dans la mesure où cette chaîne s'engage à financer la production et à diffuser des messages de prévention émanant de responsables de la sécurité civile ou d'organismes responsables de services essentiels, nous appuyons sa demande. En effet, la sensibilisation de la population aux risques en sécurité civile tels les inondations, glissements de terrains, événements climatiques etc. constitue un élément essentiel de la prévention des sinistres.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette demande et je demeure disponible pour toute information.

Richard Chabot
Président du Conseil d'administration
Association de Sécurité Civile du Québec
Tel. 514-289-2211 ext. 5289
info@ascq.org

c.c. Vincent Géracitano ✓